

Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 10h05.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2020

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2020 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 – Bilan de l'exercice 2020

La vice-présidente du conseil scientifique donne la parole à monsieur Gracian DIDIER pour présenter un bilan financier de l'année écoulée.

Le responsable administratif de l'INSPE précise le nombre de demandes reçues en 2020 (16) et le nombre de demandes acceptées (14) pour un montant total de 15 518 €.

Il détaille la typologie des dossiers ayant reçu un accord par le conseil scientifique de l'INSPE pour un financement :

- nombre de poursuites de projets : 2
- nombre de nouveaux projets : 4
- nombre d'aides à l'organisation d'une manifestation : 2
- nombre d'aides à la publication : 2
- nombre d'aides pour communication lors d'un colloque : 4

Il informe les membres du conseil, qu'en raison de la crise sanitaire, le taux d'exécution est particulièrement faible (21%). Sur les 15 518 € accordés au titre du BQR en 2020, 3 309 € ont été dépensés.

Il porte également à la connaissance du CS qu'une somme de 1 274 €, n'ayant pas été engagée avant la fin de l'exercice comptable 2020, sera imputée sur le budget 2021.

2

Madame Géraldine FARGES s'interroge sur l'impact de la crise sanitaire sur le budget 2021.

Monsieur Gracian DIDIER indique que le budget global sera presque identique à celui des années précédentes (19 000 € en cumulant la somme attribuée par l'uB et le montant abondé par l'INSPE). De manière indirecte, le report de deux dossiers validés en 2020 va conduire à utiliser des crédits 2021.

3 – Évaluation des projets BQR – 1^{ère} campagne 2021

Les projets à l'ordre du jour de ce conseil sont au nombre de 6, dont deux projets approuvés en 2020 et qui n'ont pas pu être réalisés. Le montant total des demandes s'élève à 12 052 € (8 866 € en fonctionnement et 3 186 € en masse salariale).

Madame Martine JACQUES débute par la présentation des deux dossiers qui ont déjà été approuvés l'année dernière et qui sont représentés à l'identique :

- le projet intitulé « la continuité pédagogique à l'heure du confinement », déposé par madame Sandrine GARCIA, avait initialement été approuvé par le conseil scientifique de l'INSPE lors de sa séance du 3 juillet 2020. La demande porte sur la transcription d'entretiens pour un montant de 2 016 €.
À l'unanimité, les membres du conseil scientifique accordent la reconduction de la somme précédemment allouée, soit 2 016 €.

- la demande d'aide pour l'organisation de la manifestation intitulée « accompagner la migration : des représentations à l'action », déposée par madame Caroline RAULET-MARCEL, avait initialement été approuvée par le conseil scientifique de l'INSPE lors de sa séance du 14 février 2020. La demande porte sur des frais de restauration à hauteur de 1 750 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique accordent la reconduction de la somme précédemment allouée, soit 1 750 €.

La chargée de mission Recherche de l'INSPE poursuit la présentation des 4 autres demandes avec l'appui des experts désignés pour l'examen de chaque demande. Suite aux échanges, les décisions suivantes sont prises :

- projet « Évaluation d'une expérimentation d'une formation à l'attention des enseignants de collège » déposé par madame Sophie MORLAIX. La demande porte sur des frais de traduction d'un article à hauteur de 800 € et la prise en charge de 100 heures de vacations pour effectuer les passations des outils d'enquêtes, le traitement et la rédaction des résultats pour un montant de 1 593 €, soit un total de 2 393 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 2 393 €.
- projet « Les pratiques numériques des enseignants universitaires : représentations des étudiants » déposé par madame Amélie DUGUET. La demande porte sur des frais de traduction d'un article à hauteur de 800 €, 500 € de frais de mission et la prise en charge de 100 heures de vacations pour effectuer des retranscriptions d'entretiens pour un montant de 1 593 €, soit un total de 2 893 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 2 893 €.

3

- demande d'aide à la publication pour un ouvrage intitulé « apprendre du théâtre » déposée par madame martine JACQUES. La requête porte sur une participation à l'édition à hauteur de 500 €. La chargée de mission de l'INSPE étant à la fois porteuse du projet et membre du conseil, elle s'absente de la réunion pendant l'étude de son dossier. À l'unanimité des votants (la vice-présidente du conseil n'ayant pas pris part au vote), les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 500 €.
- demande d'aide pour l'organisation de la journée d'études de l'INSPE déposée par madame Martine JACQUES, agissant en tant que chargée de mission Recherche de l'INSPE. La demande porte des frais de mission à hauteur de 2 250 € et des frais de communication estimés à 250 € ; soit un total de 2 500 €. La chargée de mission Recherche de l'INSPE, après avoir évoqué le calendrier prévisionnel des activités, indique que cette journée pourrait se dérouler en juin. En cas de difficultés pour maintenir cette journée en présentiel à la date prévue, en raison de la crise sanitaire, elle interroge les membres du conseil sur leur préférence entre le maintien de cet événement mais en distanciel ou le report afin que cette manifestation puisse se tenir en présentiel. Suite à l'intervention de monsieur Jean-François GIRET mettant en exergue l'importance des moments d'échanges informels, un consensus s'installe pour que la journée d'études se déroule en présentiel même si cela doit aboutir à son report. Madame Martine JACQUES fait part de son souhait d'associer un ou plusieurs membres du conseil scientifique afin de partager et d'échanger au sujet de l'organisation de cette journée. Madame Géraldine FARGES et monsieur Jean-François GIRET proposent de s'impliquer dans cet événement. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 2 500 €.

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour, le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 12 052 € (8 866 € en fonctionnement et 3 186 € en masse salariale).

En additionnant la somme de 1 274 € en masse salariale qui n'a pas pu être engagée en 2020 et qui va par conséquent impacter le budget BQR 2021, l'utilisation des crédits s'élève à 13 326 € réparti de la manière suivante : 8 866 € en fonctionnement et 4 460 € en masse salariale.

Cette première attribution à hauteur de 70% des crédits s'inscrit dans le principe de ne pas distribuer l'intégralité des fonds dès le mois de janvier.

Monsieur Gracian DIDIER informe le conseil de la décision de l'uB de supprimer les budgets rectificatifs. Cette décision devrait avoir des répercussions sur la répartition des sommes à attribuer entre la masse salariale et le fonctionnement. Cependant, il nuance ses propos en mentionnant le manque d'informations relatif à d'autres procédures qui pourraient être mises en place. Les membres du conseil expriment leur crainte si effectivement l'absence totale de changement de masse pendant toute l'année civile se confirme. La directrice de l'INSPE, en tant que membre du conseil d'administration de l'uB, se propose d'interroger le CA sur ce sujet.

4 – Questions diverses

Pour ce premier point des questions diverses, madame Martine JACQUES apporte quelques informations concernant le printemps de la recherche dont le thème en éducation est le suivant : « développer l'esprit critique des élèves : enjeu pour la formation des enseignants et des personnels de l'éducation ». Les conférences devraient se dérouler entre début avril et mi-mai. Un appel à posters a également été diffusé. Monsieur Jean-François GIRET fait part de la participation à cet appel à poster d'une doctorante de l'IREDU, madame Marion TAVANT.

4

La vice-présidente du conseil scientifique aborde ensuite l'organisation par le réseau des INSPE d'un groupe de travail regroupant l'ensemble des chargés de mission Recherche des INSPE sur le sujet de l'articulation recherche - formation. Une première réunion aura lieu le lundi 25 janvier et portera sur les indicateurs pour une consultation sur ce thème. Madame Martine JACQUES propose de transmettre le compte rendu de cette réunion aux membres du conseil scientifique.

La chargée de mission Recherche fait part au conseil de la demande de madame Emmanuela DI SCALA de diffuser un questionnaire en ligne afin d'effectuer une analyse sociétale sur les représentations associées à la vaccination. Cette requête fait suite au projet COVID3S d'une équipe du CHU de Lyon.

Pour terminer un échéancier prévisionnel est donné pour le prochain appel à projets qui sera lancé mi-mars pour un retour mi-avril, laissant ainsi le temps nécessaire aux experts désignés pour étudier les demandes avant le prochain conseil scientifique qui devrait se tenir mi-mai.

En l'absence d'autres questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 11h50.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT